douzième Congrès international et la séance est levée à 1 heure de l'après-midi.

### LE BANQUET

Après le Congrès, les députés anglais délégués à notre assemblée internationale ont fait visiter à leurs camarades étrangers la Chambre des communes et la Chambre des lords.

Puis a eu lieu le banquet offert aux Congressistes par les Anglais.

C'est dans la salle du *Palace Hôtel*, que le dîner a été servi sous la présidence de HOUST, député anglais, ayant à sa droite le citoyen LAMENDIN, député français, CALLEWAERT, député belge et à sa gauche les citoyens CAVROT, MAROILLE et BRENET, députés belges.

Le moment venu des discours, le député CAVROT relate et commente les travaux du Congrès. LAMENDIN, a fait l'historique des 12 congrès internationaux des mineurs, il a levé son verre en l'honneur des délégués et des mineurs allemands qui sont absents; il a applaudi à leur bravoure en rappelant que les premiers efforts leur attirèrent des mois de prison, pour avoir osé passer la frontière pour venir discuter avec nous des questions internationales des mineurs. Des bravos accueillent ces déclarations et d'autres aussi intéressantes que le défaut de place ne nous permet pas de reproduire.

## Autour du Congrès

Les mineurs du Nord et du Pas-de Calais, connaissent le citoyen Cotte, secrétaire de la Fédération des ouvriers mineurs de France, ils savent qu'à l'instar des montagnards, il a sur la tête un chapeau à large bord, une canne assez forte avec un pic en acier ; son vêtement est en velours à côtes épaisses, il a la barbe longue le teint basané comme les hommes du pays du soleil, et, il fume une grosse pipe en bouffardes comme le président du Transvaal. Dans son voyage à Londres, Cotte faisait la curiosité des Anglais et des Londoniennes, qui tombaient en extase devant lui, les dames se mettaient aux fenêtres.

Savez-vous pourquoi ? Eh bien Lamendin a compris quelques mots d'une conversation entre des demoiselles anglaises, on le prenait tout simplement pour un Boer !

Dans les rues et sur les places, nos camarades anglais, en manière de plaisanterie, criaient à tue-tête, en lançant à Cotte des regards furibonds: « A bas le Boer ! »

Et chacun de nous de rire aux éclats, Cotte tout le premier. Mais ceux qui ne riaient pas du tout, c'étaient les londoniennes et les bons bourgeois anglais, enfin revenus de leur méprise et fort marris de l'aventure.

La presse anglaise, qui était aussi largement représentée au Congrès que d'habitude, n'a malheureusement pas consacré assez de place aux débats. C'est ainsi par exemple que le *Daily Chronicle* journal radical, qui est considéré comme l'organe officieux des Trades Union, et qui a spécialement soutenu les mineurs dans leurs grèves et leurs revendications devant la Chambre des communes, au lieu de reproduire presque *in extenso*, comme d'ordinaire, les comptes-rendus des débats, s'est borné à un très bref aperçu général de nos travaux.

Certains organes conservateurs ont même rendu compte des débats — notamment sur la question de la grève générale — d'une manière absolument partiale, supprimant tout ce qui dans les discours des orateurs anglais était favorable au projet de grève internationale.

## M. Loubet à La Flèche

*Paris, 1er juin.* — Le président de la République a quitté Paris ce matin, à six heures quarante-cinq, par train spécial, en compagnie du ministre de la guerre, du ministre des finances, député de la Sarthe, et des membres de ses maisons civile et militaire, pour aller visiter le Prytanée militaire de la Flèche.

A Chartres, le maire est venu saluer le chef de l'Etat.

A la Ferté-Bernard, le maire, entouré du conseil municipal, a souhaité la bienvenue au président de la République à son entrée dans le département de la Sarthe.

M. Loubet a répondu qu'il était heureux de se trouver en compagnie de M. Caillaux, député du département et ministre des finances, dans une région dont il connaît les sentiments républicains.

Le discours du président est salué par des cris de : « Vive la République ! »

Le train présidentiel s'est arrêté au Mans à dix heures.

Sur le quai de la gare se trouvaient le préfet, le général de Benoist, commandant le 4e corps d'armée, le conseil municipal et le maire du Mans qui a souhaité la bienvenue au président de la République.

« Je ne vous apprendrai rien, a-t-il dit, en vous disant que nous sommes tous des républicains complètement dévoués aux intérêts de la ville et au gouvernement de la République. Nous avons pour vous, monsieur le président de la République, le plus profond respect, bien mérité par la façon magistrale avec laquelle vous occupez le plus haut poste de la République.

M. Loubet remercie, puis le train se remet en marche vers la Flèche.

AU PRYTANEE MILITAIRE

M. Loubet a été reçu à la gare de la Flèche, par le maire, le conseil municipal et par M. d'Estournelles de Constant, député de la circonscription.

Le président, après avoir remis des médailles d'honneur, quitte la gare, salué par les cris répétés de « Vive Loubet ».

La Ville est superbement décorée et pavoisée sur tout le parcours depuis la gare jusqu'à la porte de l'école.

Le colonel Termes, commandant l'école reçoit le président et les ministres à la porte du Prytanée. On remarque à côté de lui Jourde, député de la Gironde, qui fut, de 1871 à 1874, commandant de compagnie au Prytanée, et le général de division en retraite Philibert, président de l'Association des anciens élèves du Prytanée.

En lui présentant le personnel de l'école, le lieutenant-colonel Termes remercie le président de la République de l'honneur fait à l'école par sa visite. Il donne l'assurance que professeurs et élèves rivaliseront de zèle pour justifier avec éclat cette haute marque de bienveillance. Il ajoute que l'enseignement donné à l'école s'inspire du plus pur patriotisme et que ses jeunes élèves sont instruits des devoirs qu'ils auront à remplir envers l'armée, la patrie et la République.

Dans sa réponse, M. Loubet dit qu'il connaît l'esprit excellent dont est animé le Prytanée.

« Ici, ajoute M. Loubet, on apprend à aimer l'armée et la République qui sont inséparables l'une de l'autre dans le cœur de tous les bons citoyens »

Le président a ensuite passé en revue les élèves de l'école, rangés dans le jardin d'honneur.

En sortant du Prytanée, M. Loubet s'est rendu à l'hôtel de ville.

A deux heures et demie, M. Loubet quitte la Flèche pour rentrer directement à Paris, où il est arrivé ce soir à 6 heures et demie.

## La loi d'associations au Sénat

*Paris, 1er juin.* — La commission sénatoriale des associations a adopté l'article 18 nouveau, dont nous avons publié le texte, qui lui avait été apporté par M. Waldeck Rousseau, en réduisant toutefois de six à trois mois le délai accordé aux associations pour se conformer aux prescriptions de la loi.

## Accouchement de la reine d'Italie

*Rome, 1er juin.* — La femme de Victor Emmanuel, roi d'Italie, s'est accouchée ce matin, d'une fille.

Aucun coup de canon n'a été tiré, seul les bâtiments officiels sont pavoisés.

Le roi est son entourage comptaient si bien sur la naissance d'un garçon que personne n'a caché sa déception.

C'est à recommencer.

## LES VERRIERS BELGES

*Charleroi, 1er juin.* — Les verriers syndiqués du pays de Charleroi ont tenu hier et aujourd'hui, plusieurs assemblées secrètes, dont l'importance n'échappe pas, en plein moment des négociations avec les patrons sur la question de la confection des contrats et de leur durée, alors que les ouvriers sentent, plus que jamais, la nécessité de se serrer dans leur syndicat.

On aurait tort de croire que la lutte économique est terminée parce que les travailleurs ont perdu une bataille.

Comme l'affirme l'ordre du jour voté par les grévistes, le 20 mai dernier, leurs revendications sont maintenues, entières, et, vraiment, l'on se demande ce qu'ont gagné à la résistance les membres de l'association des maîtres de verreries.

Le marché verrier belge n'est pas en aussi mauvaise posture qu'ont bien voulu le répéter d'aucuns, pour tenter de discréditer le mouvement des ouvriers dans l'opinion publique.

Il est certain que, dès que les fours seront partout rallumés, dès que les bassins produiront, il y aura assez de commandes pour alimenter toute la verrerie belge.

Et maintenant que les ouvriers de la Nouvelle Union verrière «se sont libérés», pour employer le style de la presse qui dépend du patronat, du joug du potentat Gilles, voilà que cette même presse est obligée de constater que les verriers ne se hâtent point de reprendre le travail.

Cela détruit la légende des *meneurs* et des *menés* et cela établit une fois de plus que c'est librement, dans une entente commune parfaite, que les verriers ont essayé, par la grève, de sauvegarder leurs intérêts.

Dans ce formidable conflit, où les travailleurs ont, pendant dix mois, affirmé tant de solidarité et montré de quel ressort puissant et résistant est douée la classe ouvrière, personne ne peut se vanter d'avoir gagné la victoire.

La grande leçon de la grève, c'est l'affirmation non seulement que les ouvriers groupés dans leur syndicat professionnel possèdent une force morale leur permettant de tenir tête au capitalisme, mais aussi que leurs revendications : l'emploi de syndiqués seuls, le travail à deux pour un, sont légitimes et praticables, sans dommage pour l'industrie, les verreries de Jeumont et de Courcelles et la verrerie Chausteur, à Lodelinsart, ont appliqué ce que demandaient les verriers.

Aussi, tôt ou tard, ces revendications triompheront.

LA REPRISE DU TRAVAIL

La reprise du travail se fait lentement. Certains établissements où les ouvriers se sont rengagés, ont accordé les conditions demandées des augmentations à certaines corporations de verriers. Dans d'autres verreries, l'accord se fait plus difficilement. Sans organisation, les ouvriers auraient été livrés entièrement aux patrons.

Les verriers ne se résignent point. Ils sont unis plus fortement que jamais.

C'est en vain que le patronat mettra en œuvre, comme il l'a fait pendant la grève, les petits vicaires racoleurs d'ouvriers, la presse catholique et libérale répandant mensonges et calomnies, et [illegible] pour désorganiser le syndicat verrier.

L'Union verrière — les séances de ces jours derniers sont à cet égard caractéristiques — restera entière, veillant aux intérêts de la corporation, faisant respecter les situations acquises dans les luttes passées, préparant de nouvelles améliorations au sort des travailleurs.

La société financière des quarante verriers dépendant des patrons n'aboutira à aucun résultat; elle est déjà disquantée ; c'est le groupe des *jaunes*, couleur des papes.

## LA GUERRE SUD-AFRICAINE

*Londres, 1er juin.* — Il y a un an, lord Roberts entrait à Johannesburg : c'était, disait-on, la fin de la guerre. Douze mois après, jour pour jour, on apprend que les Anglais ont livré à Vlakfontein un combat qui est plus une défaite qu'une victoire. C'est certainement la plus grave nouvelle qui ait été publiée depuis longtemps, malgré toutes les dépêches annonçant que les Boers sont découragés, qu'ils n'ont plus de chevaux, plus de munitions, qu'il sont à bout de résistance. Et encore ne dit-on pas toute la vérité, car pour qui sait lire entre les lignes, il est facile de voir que les Anglais ont éprouvé un vif échec.

Delarey est repoussé, dit-on. Cela veut dire que après avoir atteint le but qu'il se proposait, il s'est retiré dans la direction qu'il avait choisi. La preuve c'est que la dépêche de lord Kitchener ne parle pas de Boers faits prisonniers ni de chasse donnée à l'ennemi repoussé.

Cette dépêche prouve encore que lord Kitchener n'a même pas pu nettoyer cette partie du Transvaal. Les Boers, qu'on avait dit pouvoir reprendre leur exploitation, probablement pour donner le change à l'opinion publique, courent donc un véritable danger, puisqu'elles sont à la merci d'un coup de mains des Boers.

Les « débris fumants » de la guerre, qui semblaient vouloir tomber en cendres, ont tout l'air, une fois de plus, de se rallumer.

Ces nouvelles ont produit sur le public anglais une très vive émotion, dont la presse se fait l'écho.

Les journaux accordent une grande importance aux dernières nouvelles.

Le *Morning Leader* dit que le feu qui allait s'éteindre là-bas a de nouveau repris toute sa force, alimenté par un patriotisme invincible.

LE GENERAL DELAREY

Ce n'est pas la première fois que le général Delarey ménage des surprises à ses adversaires. Le coup Vlaakfontein est le même qui avait fait sur lui à Nooitgedacht l'année dernière. Alors aussi le vieux tacticien avait pris l'offensive contre les Anglais, les attaquant à l'improviste, jetant l'épouvante et la mort dans les rangs ennemis. Pour que lord Kitchener avoue que la colonne Dickson a eu cent soixante-quatorze tués et blessés, pour qu'il dise que quatre officiers sont parmi les morts il faut que les commandos engagés dans cette affaire aient fait des prodiges de vaillance.

Si le général boer sait savourer certain serment qu'éprouvent parfois les combattants, lorsqu'ils peuvent se dire, l'autre jour, en voyant tomber sous les glais sous les balles transvaaliennes que le fils qui a perdu à la bataille de Modder-River était désormais vengé. Ce fils, qui était son aîné, n'avait que quinze ans, mais la valeur chez lui n'avait pas, suivant l'expression du poète, attendu le nombre des années.

NOUVEAUX SUCCES DES BOERS

*Capetown, 1er juin.* — Le lieutenant Murphy avec un détachement d'infanterie montée, a été surpris par 250 Boers. Le lieutenant seul a pu s'échapper. Ses hommes ont été taillés en pièces ou faits prisonniers.

Le bataillon qui venait de Kimberley pour relever la garnison de Boshoff a été harcelé durant toute sa marche.

Le régiment de Cameroun, qui se rendait à Kimberley, a beaucoup souffert des attaques incessantes des Boers.

CRI DE DETRESSE DE KITCHENER

*Londres, 1er juin.* — Lord Kitchener a envoyé un nouvel appel pour avoir des renforts considérables. Il demande presque une armée entière, déclarant qu'il se trouve dans la situation *la plus difficile*.

## LOTERIE DES ARTISTES DRAMATIQUES

LOTS GAGNANT 100 FRANCS

*Paris, 1er juin.* — Nous avons publié hier les numéros gagnant les principaux lots de la loterie des Artistes dramatiques dont le tirage a eu lieu vendredi.

Voici la liste exacte des 500 numéros gagnant chacun cent francs

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1428284 | 55562 | 1405149 | 256967 | 1523266 |
| 772576 | 1454785 | 1208915 | 819457 | 411966 |
| 724527 | 299437 | 567758 | 319484 | 574291 |
| 626950 | 634151 | 1408564 | 1215865 | 647239 |
| 238488 | 897930 | 238171 | 103627 | 989883 |
| 266117 | 464299 | 213017 | 1492463 | 1020894 |
| 432433 | 1480934 | 1425072 | 957951 | 1195521 |
| 294800 | 939062 | 1367309 | 289003 | 862961 |
| 1273232 | 123114 | 1465495 | 772512 | 463333 |
| 785119 | 1374785 | 223839 | 629195 | 20006 |
| 508701 | 399795 | 321635 | 1151805 | 789462 |
| 726040 | 1552379 | 413351 | 1107885 | 700009 |
| 1100851 | 1467969 | 327255 | 940602 | 1516934 |
| 30117 | 1338229 | 1102748 | 1397599 | 360719 |
| 270252 | 681896 | 6843747 | 1209429 | 492241 |
| 606290 | 117371 | 149367 | 98579 | 294681 |
| 1335596 | 76047 | 327678 | 813031 | 777950 |
| 1260871 | 680971 | 560034 | 491665 | 779019 |
| 841877 | 702352 | 829662 | 380059 | 1219790 |
| 86369 | 958276 | 8904 | 492187 | 111657 |
| 1202928 | 1232068 | 621472 | 598182 | 926583 |
| 947070 | 594650 | 290974 | 298160 | 1565314 |
| 139290 | 1104434 | 423775 | 1392197 | 30578 |
| 600970 | 1352102 | 911892 | 399500 | 409164 |
| 1449943 | 1116163 | 125571 | 525979 | 1008577 |
| 92329 | 515447 | 1303535 | 92930 | 171004 |
| 123854 | 1476759 | 1214805 | 336448 | 837971 |
| 356677 | 84332 | 442830 | 798659 | 1092526 |
| 171781 | 372313 | 945222 | 57060 | 1219057 |
| 1581757 | 1293971 | 1564393 | 222580 | 1382108 |
| 1129021 | 396952 | 1074856 | 990809 | 422863 |
| 1014162 | 1227261 | 119060 | 1068671 | 1512770 |
| 496655 | 985563 | 660030 | 382540 | 350508 |
| 260130 | 1435542 | 819740 | 115127 | 1229829 |
| 655168 | 259864 | 606300 | 28400 | 943197 |
| 84721 | 812539 | 606506 | 168382 | 786347 |
| 1065415 | 116973 | 592958 | 522760 | 31650 |
| 926381 | 1026825 | 937777 | 703763 | 2792 |
| 15112 | 303717 | 1536384 | 255324 | 1189 |
| 645293 | 1145492 | 321935 | 1597836 | 149 |
| 16041 | 173362 | 121621 | 249800 | [illegible] |
| 1189478 | 718032 | 1155600 | 1077382 | [illegible] |
| 350168 | 1320969 | 1518474 | 1134749 | 682625 |
| 338848 | 410671 | 907993 | 293918 | 1190720 |
| 1503627 | 797013 | 1392156 | 1533509 | 435463 |
| 159728 | 1043753 | 378114 | 1334410 | 426516 |
| 1102296 | 37785 | 228293 | 453572 | 1[illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 555012 | 1314999 | 663844 | 966571 | 1472588 |
| 224579 | 1303883 | 852011 | 1147492 | 684128 |
| 552605 | 576561 | 1526726 | 1471644 | 1548632 |
| 74756 | 591373 | 154990 | 567541 | 1089274 |
| 176620 | 781775 | 1346688 | 987025 | 679049 |
| 993841 | 215305 | 1028144 | 1471659 | 824932 |
| 1402405 | 483701 | 640770 | 4154 | 1424113 |
| 972607 | 1180141 | 1040382 | 5440 | 1450374 |
| 1195275 | 1439347 | 1576434 | 592789 | 500144 |
| 556104 | 601744 | 900761 | 1168072 | 1815331 |
| 1479670 | 150892 | 224347 | 1340160 | 866572 |
| 1516603 | 885922 | 336719 | 930472 | 1235406 |
| 600613 | 1582000 | 293187 | 1094051 | 18895 |
| 1045132 | 1075438 | 583650 | 586505 | 133900 |
| 771320 | 349113 | 1736619 | 1597519 | 1556270 |
| 744361 | 1333842 | 1392761 | 798559 | 672874 |
| 678168 | 928790 | 581109 | 1554051 | 80254 |
| 1343153 | 168237 | 433309 | 1276150 | 589263 |
| 162186 | 1058476 | 568966 | 1294066 | 893729 |
| 317801 | 35305 | 157595 | 1114135 | 351668 |
| 517600 | 67500 | 722336 | 638587 | 143649 |
| 700605 | 199747 | 31881 | 351826 | 1370817 |
| 393745 | 637223 | 1556454 | 20305 | 1117315 |
| 710350 | 37009 | 680020 | 236720 | 149508 |
| 221148 | 400960 | 524852 | 1213755 | 1245404 |
| 377259 | 1468793 | 406457 | 251188 | 1143810 |
| 189413 | 1399957 | 300999 | 305720 | 337995 |
| 119095 | 901316 | 828678 | 72950 | 306557 |
| 1438039 | 427710 | 1545000 | 1598041 | 763509 |
| 1467396 | 1092561 | 1373956 | 1371537 | 728052 |
| 188177 | 968236 | 1232405 | 337892 | 1065865 |
| 953928 | 733149 | 408114 | 644079 | 326942 |
| 516285 | 1529344 | 925350 | 1127777 | 524592 |
| 711507 | 133920 | 902488 | 446659 | 1532837 |
| 914219 | 174518 | 1151643 | 866760 | 198378 |
| 1516385 | 567019 | 1241018 | 472348 | 122785 |
| 772442 | 1249431 | 575836 | 756468 | 1046788 |
| 114824 | 324747 | 179352 | 1419089 | 593557 |
| 1072246 | 928570 | 711135 | 685031 | 361284 |
| 516546 | 1144832 | 1212623 | 660961 | 362813 |
| 625446 | 1445206 | 414311 | 1528315 | 1409478 |
| 714259 | 114352 | 1236788 | 696660 | 316706 |
| 1008159 | 111117 | 579332 | 192886 | 130901 |
| 10357 | 1068060 | 1140007 | 478138 | 681354 |
| 115071 | 715814 | 221261 | 950546 | 1251766 |
| 100585 | 777336 | 773938 | 436589 | 1490134 |
| 1198342 | 942859 | 1505703 | 1432719 | 487813 |
| 964677 | 5023[illegible] | 1215168 | 965260 | 188390 |
| 1240393 | 460771 | 830213 | 1094815 | 521448 |
| 1315981 | 529734 | 1226758 | 132012 | 815271 |
| 638867 | 1183205 | 1002999 | 1337329 | 313946 |
| 866978 | 1147310 | 1519975 | 875746 | 490568 |

# Faits Divers

## HORS RÉGION

### LE CRIME CLÉRICAL de Poitiers

*Poitiers, 1er juin.* — Décidément, le parquet ne s'émeut point de la campagne menée par le parti clérical pour essayer d'arracher Mme Monnier mère et son fils — les bourreaux de la pauvre Blanche — au châtiment qu'ils méritent.

Une descente de justice a eu lieu, hier soir, au domicile de la veuve Monnier et de son fils.

Des perquisitions ont été faites en présence de Mme Monnier mère et de sa fille Dolores.

Après le départ des magistrats, Mme et Mlle Monnier qui ont reçu l'ordre de se tenir à la disposition de la justice sont retournées au couvent de l'Assomption.

INTERVIEW D'UNE BONNE

Voici l'interview qu'a pu prendre à l'une des deux bonnes actuellement en service chez Mme Monnier un rédacteur du *Journal de l'Ouest* :

D. Dans quelles conditions vivait cette malheureuse fille ?

R. (après une hésitation). Mlle Blanche était toujours dans sa chambre dont la porte était souvent ouverte...

D. On dit que depuis plusieurs années, en effet, la malheureuse ne pouvait plus sortir de son grabat. Et si la porte restait ouverte, en était-il ainsi de la fenêtre ?

R. Non. Les volets étaient fermés avec une chaîne et un cadenas.

D. Mais lorsqu'on venait lui apporter de la nourriture, ouvrait-on, au moins, un instant ?

(Cette question n'ayant pas reçu de réponse, nous insistons).

D. C'était une atmosphère abominable que celui de cet infect taudis ?

R. Jamais je n'aurais pu y tenir.

D. Comment se fait-il que la chambre de Mlle Blanche n'ait point été lavée et qu'on laissât cette malheureuse au milieu de ses déjections, de ses excréments, vivant au milieu d'un affreuse vermine ?

R. Madame ne le voulait pas.

D. Quelle opinion avez-vous donc de Mme veuve Monnier ?

R. Elle « grinchait » tout le temps ; elle était dure comme une porte de prison. Et puis, avec cela, avare comme nulle autre.

D. Il est encore un point difficile à expliquer, c'est celui de savoir quel motif pour lequel jamais vous n'avez révélé la lamentable de cette pauvre fille. Cependant vous deviez ressentir quelque pitié pour Mlle Blanche.

R. D'autres services nous avaient passé avant moi dans cette maison ; elles n'avaient jamais parlé. Pourquoi aurais-je été la première à ouvrir la bouche ? Et puis, M. Vancel ne disait rien lui non plus.

D. En effet, M. Marcel Monnier venait souvent voir sa sœur ?

R. Oui, presque tous les jours. J'ai même remarqué qu'il l'appelait Gertrude au lieu de Blanche.

D. Et Mme Monnier montait-elle dans la chambre de sa fille ?

R. Cela, bien rare ; on pouvait compter ses visites.

D. Mme Marcel Monnier ignorait-elle l'existence de Mlle Blanche ?

R. Ne sais, bien sûr ; mais ce que je puis affirmer, c'est que depuis mon entrée en service jamais elle n'est montée dans la chambre en question.

Ce même on le voit par ces déclarations, la femme de l'ex-sous-préfet du Veize-Mai, du cagot Marcel Monnier, a une grande part de responsabilité, tout au moins tacite, dans l'horrible forfait accompli par ce pieux bourreau.

S'il s'agissait d'une pauvre ouvrière, ayant agi sous l'aiguillon de la misère, il y a longtemps que cette complicité morale d'un crime monstrueux serait sous les verrous.

## Vol au Palais de Justice de Paris

ARRESTATION DU COUPABLE

*Paris, 1er juin.* — Nous avons raconté que M. Mercier, receveur de l'enregistrement à la cour d'assises, constatait que son coffre-fort avait été forcé et qu'on lui avait volé 5.600 francs. Les soupçons s'étaient tout de suite portés sur son employé, Lucien-Victor Pernette, et M. André, juge d'instruction, avait décerné contre lui un mandat d'arrêt que M. Cochefert fut chargé d'exécuter.

Mais Pernette avait disparu après le vol. Il s'agissait de le retrouver. Des agents de la sûreté partirent donc en campagne. Ils apprirent que le voleur avait acheté une bicyclette au lendemain du vol. Ils purent se procurer le numéro de cette machine. D'un autre côté, on sut que Pernette avait l'habitude d'aller au café d'Harcourt. Une surveillance fut établie devant cet établissement et hier soir, en effet, on remarquait devant l'entrée la bicyclette signalée. On attendit que son propriétaire se présentât pour la prendre ; mais il ne parut pas. Un cocher à la réclame fut chargé sur sa voiture. Aussitôt, les agents de surveillance sautèrent dans un fiacre et suivirent le cocher. Celui-ci arriva 69, rue Lepic, déchargea la bicyclette et la remit au concierge. Là-dessus les agents intervinrent et arrêtèrent Pernette qui se trouvait dans un appartement de la maison où un de ses amis lui avait donné asile après le vol.

Le voleur était encore en possession de 4.800 francs, il a été écroué au Dépôt.

## Une jeune fille décapitée par un ascenseur

*Paris, 1er juin.* — Un accident terrible s'est produit, après-midi, dans le quartier de Chaillot, au numéro 2 de la rue de Longchamp.

Vers deux heures et demie, une jeune fille, Mlle Louise Nicot, âgée de seize ans, employée à la teinturerie Ledru, venait à cette adresse pour livrer à une locataire, Mme Delande, un paquet d'effets nettoyés.

Comme elle avait plusieurs livraisons à faire, Mlle Nicot laissa chez la concierge de l'immeuble les paquets qui la gênaient, puis se dirigea vers l'ascenseur dans lequel elle monta et qu'elle fit fonctionner pour gagner le cinquième étage, où habite Mme Delande.

Que se passa-t-il alors ? On ne sait ! Toujours est-il que, six minutes plus tard, Mlle Van Well, amie intime de Mme Delande, venait rendre visite à celle-ci, et, suivant son habitude, voulait prendre l'ascenseur à son tour.

Après avoir attendu quelques instants, ne voyant pas l'appareil revenir, Mlle Claire Van Well pressait sur le bouton de descente. Après un moment d'attente, la cage apparut au rez-de-chaussée.

Mais, comme elle allait y pénétrer, la jeune femme recula en poussant un cri d'épouvante. Elle venait d'apercevoir, étendue, inerte, sur le plancher de l'ascenseur, le corps de Mlle Lucie Nicot, dont la tête avait été aux trois quarts arrachée.

La concierge et plusieurs locataires accoururent, puis s'en furent prévenir M. Jeanne Delarre, commissaire de police du quartier, qui vint procéder aux constatations d'usage.

Il résulte de l'enquête faite par ce magistrat que Mlle Louise Nicot, qui habitait chez ses parents, 66, rue Demours, a dû être tuée par suite du mauvais fonctionnement de l'ascenseur. Voici, en effet, comment les choses ont dû se passer : au moment où l'ascenseur arrivait au cinquième étage, la jeune fille mit pied sur le palier ; mais l'appareil remonta subitement avant que la pauvre enfant ait eu le temps d'en sortir. Sa tête est alors venue se prendre entre les parois de la cage et le dessous du palier du sixième étage.

La résistance offerte à ce moment a été suffisante pour arrêter l'ascenseur et si Mlle Claire Van Well n'avait pas pressé sur le bouton, il est probable que l'ascenseur serait resté « calé » à cet endroit.

Dans la soirée, le corps de la malheureuse victime a été ramené au domicile de ses parents dont le désespoir est indescriptible.

## LE MARIAGE DE VERA GELO

*Bruxelles, 1er juin.* — Le *Petit Bleu* de Bruxelles annonce que Vera Gelo se serait fiancée à M. Zelonne, frère de la malheureuse jeune fille tuée par son amie. Mais il ajoute que les parents de l'infortunée victime du drame du Collège de France s'opposent à ce mariage.

## Le double assassinat de Bruxelles

*Bruxelles, 1er juin.* — Smellinckx, l'un des accusés du crime de la rue de la Senne, a tenté hier de se suicider.

C'est au Palais de Justice, que s'est déroulée la scène. Smellinckx avait été extrait de sa cellule et, en attendant sa comparution devant le juge d'instruction de Roo, il avait été conduit dans une salle attenante au cabinet du juge. Un seul gendarme l'accompagnait. Tout à coup, croyant tromper la surveillance du Pandore, Smellinckx courut à la fenêtre, l'ouvrit d'un geste brusque et voulut se précipiter dans le vide. Notez que cela se passait au troisième étage.

Mais le gendarme veillait ! D'une main solide, il empoigna le bandit et le rejeta sur le sol. Et c'est les menottes aux mains que Smellinckx a attendu le moment d'être entendu par le juge.

Depuis cette tentative de suicide, la surveillance autour de Smellinckx, déjà très étroite, s'est resserrée encore. Les mesures les plus énergiques sont prises pour qu'il ne puisse renouveler son acte de désespoir.

Ajoutons que jamais Smellinckx n'avait manifesté l'intention de se suicider. C'est devant les preuves évidentes qui, chaque jour, s'accumulent contre lui que l'assassin se voyant perdu, aura songé à mettre fin à ses jours.

## Chronique Electorale

CANTON D'ARMENTIERES

Vendredi dernier, le *Journal d'Armentières* publiait en tête de sa locale l'information suivante :

« Nous apprenons que le citoyen Daudruinez, a été désigné par le Comité républicain d'arrondissement d'Armentières, comme candidat aux élections.

» D'autre part, les autres comités du parti ouvrier du canton d'Armentières sont convoqués pour dimanche prochain et le citoyen Sohier, maire d'Houplines, serait le candidat proposé, le citoyen Daudruinez ne leur convenant pas.

*Donc il y aura deux candidats socialistes.* Notre confrère *Le Progrès du Nord* a repris pour son compte hier matin la nouvelle erronée publiée par le *Journal d'Armentières*.

La vérité est que des sections d'Armentières, réunies il y a une quinzaine de jours ont examiné diverses candidatures et se sont arrêtées à celle du citoyen Daudruinez, qui sera présentée ce matin aux congrès généraux des groupes du Canton.

Les groupes d'Houplines de leur côté, ont songé à la candidature du citoyen Sohier, maire d'Houplines.

Ces deux candidatures seront donc soumises ce matin au Congrès qui se réunit à dix heures. A quelque soit le candidat désigné, le Parti ouvrier Armentièrois marchera parfaitement uni à la bataille, et il est des maintenant bien certain que le siège de M. Dansette est absolument compromis.

*Le Journal d'Armentières* sent le danger et tente par de filadreuses insinuations et ridicules combinaisons à semer la zizanie, à écarter les radicaux de l'union : ses efforts seront vains !

## Çà et Là

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES. — Les examens du certificat d'études primaires commenceront dans le département du Nord le 10 juin et ils seront terminés le 13 juillet.

Pour s'y présenter les enfants doivent avoir 11 ans avant le 1er octobre 1901.

ADJUDICATION. — L'adjudication des papiers nécessaires au service de l'imprimerie Nationale, à partir du 1er janvier 1902, pour une période de trois années est fixée au 26 juin prochain. Cette adjudication représente une fourniture annuelle deux cent mille francs.

Les intéressés peuvent prendre communication du cahier des charges et des pièces qui l'accompagnent soit à la Préfecture du Nord (Bureau du Secrétariat-Général), ou à l'Imprimerie Nationale, service du personnel et du matériel (section matériel).

LES SOLDATS MOISSONNEURS. — L'*Officiel* publie la circulaire suivante du général André :

« Les militaires cultivateurs ou viticulteurs de profession pourront demander à leur chef de corps à être employés, en cas de besoin, aux travaux agricoles, soit dans leur famille, soit chez d'autres agricoles, soit dans leur famille, soit chez d'autres ; les propriétaires pourront être également faites par les agriculteurs eux-mêmes. Dans les deux cas, MM. les préfets, en ce qui concerne les arrondissements, devront donner leur avis sur l'opportunité d'accorder des travailleurs militaires et devront être informés par les chefs de corps de la suite donnée aux demandes et du motif du refus lorsqu'il y aura lieu. »

# Dernière Heure

## Les massacres ouvriers A LA COROGNE

*Madrid, 1er juin.* — A la suite des sanglants événements qui se sont produits hier à la Corogne, dans les circonstances que l'on sait, l'état de siège a été proclamé.

Au cours des charges et des fusillades dirigées par les gendarmes contre les employés d'octroi en grève, cinq de ceux-ci ont été tués et vingt blessés.

La surexcitation des esprits, à la suite de ces assassinats d'ouvriers, est énorme, comme bien l'on pense.

La grève est maintenant générale.

C'est une manifestation contre la conduite des autorités civiles, surtout contre le préfet, qui sera transféré à un autre poste.

La ville est en deuil, triste et morne. Des patrouilles de soldats et de gendarmes — les mêmes pandores qui ont tiré sur la foule — parcourent les rues désertes.

Parmi les blessés se trouvent plusieurs femmes ; quelques blessés sont dans un état désespéré.

Une femme était assise au balcon de son domicile, lorsqu'une balle brisa une vitre et l'atteignit à la tête. La mort fut instantanée.

Trois femmes de chambre de l'Hôtel de France, qui se trouvaient également à un balcon, furent blessées. L'une d'elles est expirante.

Les soldats de l'administration militaire fabriquent du pain pour la consommation de la ville.

Toutes les boucheries sont fermées.

Une fillette est morte des suites des atroces événements d'hier. Des médecins soignent de nombreux blessés à l'hôpital civil qui est plein.

## Les Projets de Léopold

*Bruxelles, 1er juin.* — Nous sommes à même de donner, sur les vues du roi, quelques renseignements intéressants.

Il y a quelque dix ans déjà que Léopold II déclarait que, si on lui donnait cent millions de francs, il établirait en Chine un empire colonial belge.

Depuis, il ne s'est pour ainsi dire pas passé une année sans que le roi n'envoie en Chine une mission.

Aujourd'hui, le roi voudrait contracter un emprunt de cent cinquante millions de francs, dont une partie servirait à créer au Congo deux chemins de fer — l'un même rejoindrait le Congo au Tanganika — dont l'autre partie serait consacrée à la fondation d'une colonie en Chine.

Des négociations, ont déjà été entamées avec certains banquiers.

Ce qui est curieux, c'est que le roi se servirait, en partie, de Congolais pour coloniser la portion de la Chine qu'il convoite.

*Léopold voudrait avoir les mains libres.*

On se rappelle l'information du *Soir*, annonçant que le roi voulait abdiquer. Elle fut démentie par le *Petit Bleu*. Mais l'intention du roi n'en subsiste pas moins.

Il abandonnerait la Belgique à Albert et voudrait ne s'occuper que de colonisation au Congo et en Chine.

## Trains télescopés

*Chalons, 1er juin.* — Un train de voyageurs et un train de ballaste se télescopèrent aujourd'hui près de la gare de Roussel, 8 personnes dont le conducteur, le mécanicien, le chef de train, et 2 postiers ont été grièvement blessés.

Les deux machines ont été détruites.

## Mort d'Eugène Manuel

*Paris, 1er juin.* — On annonce la mort de M. Eugène Manuel, inspecteur honoraire de l'instruction publique, le poète bien connu, l'auteur des poèmes populaires et des *Ouvriers*, drame resté au répertoire de la Comédie française.

C'était un poète non de génie, mais de talent.

## Sacrifices humains

ENLÈVEMENT DE TROIS ENFANTS

*Tunis, 1er juin.* — Trois indigènes, tous marocains vienent d'être arrêtés sous l'inculpation de rapt d'enfants.

Ces hadjs fanatiques font le métier de chercheurs de trésors, et se basant sur une antique superstition de leur corréligionnaires, ils avaient résolu d'accomplir un sacrifice humain, qui seul, pouvait, paraît-il, leur attirer les faveurs célestes et leur faire découvrir de l'or.

A cette fin, ils s'étaient tout simplement emparés de trois jeunes enfants qu'ils avaient enlevés dans la rue de Sebka, et qu'ils destinaient au sacrifice.

Heureusement pour les pauvres petits, un agent indigène, de service dans le quartier Halfaouine, fut intrigué par l'allure des marocains, dont il connaissait le métier.

Il interrogea les enfants, et les larmes de ceux ci eurent tôt fait de changer ses soupçons en certitude.

Les trois chercheurs d'or ont été arrêtés et aussitôt écroués.

On voit, une fois de plus, à quels odieux forfaits conduit le fanatisme religieux.

## Le Crime de Corancez

INTERROGATOIRE DE BRIERE

*Chartres, 1er juin.* — Brière a subi aujourd'hui un long interrogatoire sur la provenance des linges taches de sang et du porte-monnaie qui ont été découverts au cours des perquisitions effectuées dans la ferme de celui-ci.

Brière a persisté dans son système de défense. Il se borne à dire qu'il ne sait rien et qu'il ne peut fournir aucune explication.

---

FEUILLETON DU 2 JUIN. — N° 33

# LE BIGAME

PAR

## Xavier de Montépin

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE XI

*Toile déchirée-tendue*

— Une petite maison de La Varenne-Saint-Maur.

— Quand a-t-elle disparu ?

— Il y a deux mois à peu près, le lendemain de la mort de sa mère.

— Rien n'indiquait de sa part l'intention de mettre fin à sa vie ? — Vous comprenez qu'il serait absurde de la chercher si elle était au fond de la Marne.

— Rien absolument. — Elle a pris les vêtements et le linge qui lui appartenaient, et elle s'est fait conduire, en carriole, à Paris où on perd sa trace.

— Et il y a deux m